



NEWSLETTER

OCTOBRE  
2013



## Une véritable réforme?



Tony Long,  
Directeur  
Bureau des  
politiques  
européennes  
WWF

*Nous savions que la réforme de la politique commune de la pêche (PCP) de 2013 – la première depuis dix ans – ne serait pas simple. Mais en voyant le Parlement européen impliqué pour la première fois dans des décisions relatives à la pêche, nous nourrissons beaucoup d'espoirs. Le plus beau moment a été le vote en séance plénière du 6 février dernier, lorsque la large majorité nous a donné l'impression qu'une véritable réforme était à notre portée. Mais en juin, le vote de la commission Pêche du Parlement sur le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) est venu ternir ce tableau en menaçant d'anéantir ces avancées durement gagnées. Ce fonds de 6,5 millions d'euros définit la façon dont les subventions seront dépensées pour mettre en œuvre la nouvelle politique. C'est au montant et aux lignes d'attribution de l'enveloppe que l'on jugera à quel point cette réforme est ambitieuse.*

(Suite page 2)

**STOP BANKRUPTING  
OUR OCEANS** 

# FAITES (À NOUVEAU !) UN GESTE HISTORIQUE.

**Le Parlement européen a facilité le passage vers une gestion de la pêche plus durable. Maintenant, cette décision doit être soutenue par un régime de subvention adéquat.**

Les députés européens sont encore une fois appelés à montrer leur soutien à une politique de pêche durable. Le 6 février dernier, ils ont voté en faveur d'une ambitieuse réforme de la Politique Commune de la Pêche (PCP). Maintenant, l'attention est tournée sur le système de subvention – le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

Historiquement, les subventions ont contribué à gonfler la capacité de la flotte de l'UE en finançant la construction de nouveaux navires. Par conséquent, la flotte européenne serait deux à trois fois trop importante par rapport à ce que le milieu marin peut subir comme pression de pêche. Actuellement, la plupart des eaux européennes font les frais de la surpêche. Et pourtant, la commission Pêche du parlement européen veut continuer à offrir des subventions qui favorisent la surcapacité dans le secteur de la pêche en réintroduisant des aides à la construction de nouveaux navires. Cette proposition, approuvée par une étroite majorité à la commission Pêche, risquerait d'anéantir la PCP.

Près de 150 scientifiques ont également appelé les députés européens à développer un système de subventions qui permette le développement de la pêche durable.

« Nous vous appelons à utiliser vos compétences et votre position d'autorité pour que les négociations sur le FEAMP arrivent à une conclusion heureuse et pour montrer au monde que le Parlement européen peut jouer un rôle constructif dans la résolution de problèmes d'importance mondiale », ont-ils écrit dans un courrier destiné à tous les députés.

**Egalement dans ce document:** Subventions nuisibles VS Subventions bénéfiques – Il faut briser le cercle vicieux | Des subventions pour du durable – par Gwennaél Pennarun | Quoi de neuf dans les profondeurs?

(Suite de la page 1) Les membres de la commission Pêche avaient pour mission de d'élaborer un plan budgétaire pour promouvoir la pêche durable. Et pourtant, ils ont voté en faveur de la réintroduction des subventions à la construction de nouveaux navires de pêche. Si, cet automne, les députés européens suivent l'exemple de la commission Pêche, la reconstitution des populations de poisson pourrait être menacée, en particulier en Méditerranée, où la majorité des fonds en faveur du renouvellement de la flotte sera dépensée, et où 88% des stocks sont surexploités. Les investissements en faveur de nouveaux navires et équipements vont alimenter la surcapacité. Ce n'est pas un moyen de mettre un terme à la surpêche contrairement à ce qui était prévu – et nécessaire – dans le cadre de cette réforme.

Nous risquons de faire marche arrière avec la réforme actuelle à moins que le vote de la commission Pêche ne soit renversé en plénière. L'UE s'était engagée à mettre progressivement fin aux subventions à la construction de navires lors de la dernière réforme de la PCP en 2002. Et lors du Sommet Rio+20, en juin 2012, tous les gouvernements participants, y compris l'UE, se sont engagés à supprimer progressivement les subventions qui contribuent à la surpêche.

### « Nous risquons de faire marche arrière ... »

La réforme de la PCP et du FEAMP offrent à l'UE une occasion unique de mettre un terme à la surpêche, non seulement en réformant le règlement de base, mais aussi à travers une réduction significative des subventions néfastes au secteur de la pêche.

Les fonds alloués à la pêche peuvent être dépensés de manière positive, par exemple en attribuant des fonds pour favoriser la reconstitution des stocks de poissons ou encore l'amélioration de la gouvernance en développant une gestion territoriale. Lorsque les décideurs européens allouent des ressources publiques qui ne sont que trop rares, les citoyens s'attendent à ce qu'ils aillent dans une seule direction : la lutte contre des années de surpêche.

**Tony Long,**  
WWF Bruxelles



## SUBVENTIONS NUISIBLES

Après des années de mauvaise gestion des stocks halieutiques et de subventions inappropriées, les consommateurs européens payent maintenant leur poisson le triple de son prix. Une fois à l'achat, une seconde fois à travers les taxes alimentant les subventions qui soutiennent une industrie de la pêche qui lutte pour faire face aux conséquences de la surpêche et une troisième fois en payant le coût sociétal de la surpêche (des stocks réduits entraînent des revenus plus bas et moins d'emplois pour les pêcheurs). Ce cercle vicieux (voir figure de droite) est pourtant créé par le système de subvention en vigueur: plus de capacité signifie moins de poissons, ce qui entraîne moins de revenus et d'emplois et donc le besoin de plus de subventions.

### Surcapacité et Surpêche

Quelques rares flottes européennes s'en sortent et restent rentable, et ce, sans soutien public; les autres travaillent à perte. Un rapport de l'ONG Oceana<sup>1</sup> estime qu'à peine 1 % des subventions dans le secteur de la pêche sont bénéfiques à l'environnement marin. Le système actuel est basé en grande partie sur des « subventions nuisibles », comme **le renouvellement de la flotte** et **la construction de navires**, qui alimentent la surcapacité et la surpêche. Étant donné la surcapacité de pêche et l'état de la ressource, la décision de la commission Pêche de réintroduire de telles subventions aura des conséquences désastreuses.

Financer la construction de nouveaux bateaux n'aidera pas à équilibrer la capacité de pêche avec les stocks disponibles. Il y a bien une proposition visant à réserver le financement du renouvellement de la flotte aux navires de pêche artisanale et côtière de plus de 35 ans à condition que la capacité des navires soit réduite et qu'ils utilisent des engins de pêche sélectifs, mais elle risque de renforcer le déséquilibre et accélérer l'épuisement des stocks de poissons. Cette proposition va à l'encontre également des engagements internationaux de l'UE, et ce, au détriment de l'environnement marin, des moyens de subsistance à long terme des pêcheurs et, enfin, des consommateurs de poisson européens.

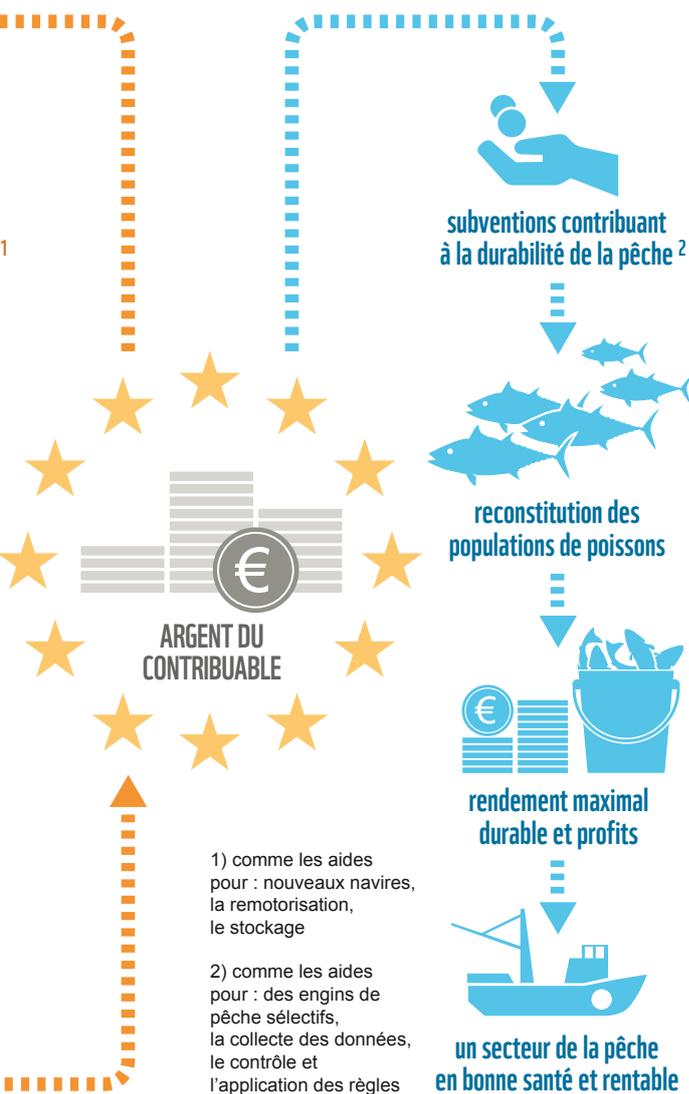
<sup>1</sup> [http://oceana.org/sites/default/files/eu/OCEANA\\_State\\_aid\\_factsheet\\_072013.pdf](http://oceana.org/sites/default/files/eu/OCEANA_State_aid_factsheet_072013.pdf)





© Jorge Sierra, Toby Roxburgh / WWF-Canon

## faut briser le cercle vicieux



## SUBVENTIONS BÉNÉFIQUES

La réforme du FEAMP constitue une opportunité d'investir dans la viabilité économique à long terme de l'industrie de la pêche. Le secteur de la pêche de l'UE a besoin d'une mer saine et productive, pas de subventions pour ses navires.

### Encourager la pêche durable

La priorité doit être donnée à des mesures qui garantissent la productivité et le bon état des océans, via des subventions dites « bénéfiques ». L'argent public doit être utilisé à des fins d'amélioration de **la collecte de données, du contrôle et de l'application** des règles, de la **recherche** et doit également encourager les pratiques de pêche durables telles que **l'amélioration de la sélectivité des engins**. Cela s'applique aussi aux aides à la **création de zones de protection marine ainsi qu'à l'implication de l'ensemble des parties prenantes** dans l'élaboration de plans de gestion pour toutes les zones de pêche européennes. Les financements des États membres doivent aussi être conditionnés au rendu des rapports sur la capacité de la flotte.

### Contrôle et Collecte de données

Un tel système permettrait aux stocks de se reconstituer grâce à une gestion durable de la pêche, au suivi, au contrôle et à la collecte des données. Des études ont clairement démontré qu'éliminer les subventions gouvernementales nuisibles à l'échelon international et mettre en place des systèmes de gestion efficaces permettent, en à peine 12 ans, à rétablir une rentabilité effective au secteur de la pêche.

Ces subventions peuvent largement contribuer à la transition vers une pêche plus durable. Nous ne pourrions briser ce cercle vicieux qu'en nous attaquant à la surpêche. Le résultat sera: plus de poissons, moins d'énergie et de coût pour pêcher ces poissons, plus de profits pour les pêcheurs (moins de dépendance aux subventions) et une durabilité à long terme pour le secteur de la pêche. Le FEAMP nous offre une véritable opportunité d'y parvenir.

## DES SUBVENTIONS POUR DU DURABLE

**Gwennaël Pennarun, Pêcheur, Président de l'Association des ligneurs de la pointe de Bretagne, co-président de la Plateforme Petite Pêche française.**



© F. Paul/WWF-Canon

**« Les subventions doivent servir à améliorer nos connaissances de la mer par une meilleure coopération entre pêcheurs et scientifiques. »**

Les fonds publics, s'ils sont bien utilisés peuvent être bénéfiques et donner l'impulsion à une pêche durable mais ils peuvent également, comme on l'a vu par le passé, générer de la surpêche et une dégradation du milieu marin, l'argent public doit donc en priorité servir à la bonne gestion de la pêche et du milieu marin. Pour pêcher de manière intelligente le FEAMP doit en priorité permettre deux choses : connaître ce qu'il y a dans la mer et faire respecter la réglementation. Les aides doivent donc être orientées d'une part vers une meilleure connaissance du milieu marin, cela doit obligatoirement passer par une meilleure collaboration entre les scientifiques et les pêcheurs en prenant soin de prendre en compte le point de vue de tous les segments de flotte, seule une combinaison correcte entre ces deux entités permettra de se rapprocher au mieux de la réalité. La concertation avec l'ensemble des pêcheurs y compris la petite pêche étant la clé de la bonne gestion de la pêche. D'autre part les aides doivent renforcer le respect de la réglementation. Si à l'heure actuelle chaque pêcheur (professionnel mais aussi plaisancier) respectait la réglementation il y aurait moins de matériel en mer et le milieu marin s'en porterait mieux ! Il est donc important que les fonds dédiés au contrôle soient renforcés mais aussi que des sanctions réellement dissuasives soient adoptées.

Par ailleurs, s'il est nécessaire d'améliorer la sélectivité, la sécurité à bord ou encore les conditions de travail, il est indispensable de mettre en place de sérieux garde-fous afin que ces aides ne soient plus contournées et ne contribuent pas à l'augmentation de la capacité de pêche. Il est trop souvent arrivé, sous couvert d'amélioration de sélectivité, que des navires soient reconvertis en des navires beaucoup plus puissants avec une plus grande capacité de capture. L'exemple de la senne danoise en France est assez flagrant, des chalutiers ont été modifiés et transformés en senneurs danois afin d'améliorer la sélectivité et la consommation de gasoil, et cela avec l'aide de subvention européennes pendant ces nouveaux bateaux ont une capacité de capture plus importante, un impact considérable sur la ressource, et génèrent des conflits d'usage. L'attribution des fonds doit donc être très précisément encadrée.

Enfin, les fonds européens doivent devenir accessibles pour tous, notamment pour la petite pêche jusqu'à présent peu bénéficiaire de ces aides. Il est donc nécessaire que le FEAMP intègre un volet d'aides à la petite pêche pour l'aider à se structurer et s'organiser.



### Pourquoi sommes-nous là

Pour mettre un terme à la dégradation de l'environnement naturel de notre planète et pour bâtir un avenir dans lequel les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

wwf.eu

Elise Pêtre | Chargée de projet pêche durable | WWF France | T: +33 (0) 1 55 25 84 84 | epetre@wwf.fr  
Rita Santos | Policy Officer, European Marine & Fisheries Policy | WWF European Policy Office | T: +32 2 761 0422 | rsantos@wwf.eu  
Rédigé par David Burrows | davidburrows@yahoo.co.uk  
© Copyright of WWF International | © Trademark of WWF International | Imprimé sur 100% papier recyclé

## QUOI DE NEUF ?

### Pêche en eaux profondes

En juillet 2012, la Commission européenne a publié une proposition de réforme de la pêche en eaux profondes dans l'Atlantique Nord-Est. La proposition inclut des mesures pour améliorer la gestion des stocks profonds et des écosystèmes marins vulnérables (EMV) dans les eaux de l'UE et dans les eaux voisines de la CPANE (hautes mers) où opèrent des navires de l'UE. Une révision du régime d'accès à la haute mer comprenant une réglementation de la pêche au chalut de fond et de la pêche au filet maillant est nécessaire de toute urgence pour assurer l'exploitation durable des mers. Le régime actuel n'est pas efficace: la plupart des stocks d'eaux profondes de l'Atlantique Nord-Est font les frais de la surpêche ou leur statut est inconnu. Dans l'Atlantique Nord-Est, lorsque l'existence des EMV (récifs coralliens d'eau froide, éponges, monts sous-marins,...) est connue, il arrive que leur zone soient fermées à la pêche, mais cela se fait au cas par cas et ils ne sont pas tous protégés. Cependant, les réso-



© E. Svensen/WWF-Canon

lutions de l'Assemblée générale de l'ONU sur la pêche durable et les directives de la FAO demandent davantage d'actions dans les régions propices aux EMV. Les ONG environnementales et les experts scientifiques saluent donc la proposition de la Commission mais appellent à quelques améliorations, notamment une définition claire (basée sur la profondeur) de la pêche en eaux profondes en plus de critères simplement liés à une zone de pêche spécifique. Une transposition des règlements actuels de la CPANE dans le droit de l'UE ne suffira pas à préserver les ressources marines vivantes.

Plus d'infos: <http://bit.ly/16HIPF3>  
et <http://bit.ly/17Rbc4j>